



Commune de **B E R T R A N G E**

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à la gestion des eaux dans le cadre de la modification du site Autopolis à Bertrange,

a été introduite par la société SéQ, au nom et pour le compte de la société AUTOPOLIS s.a.,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 27.02.2026.

Bertrange, le 25 mars 2026



Youri DE SMET
Bourgmestre


Sophie HUMBET
Pour le secrétaire empêché,
La secrétaire adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Bertrange, le 25 mars 2026



Youri DE SMET
Bourgmestre


Sophie HUMBET
Pour le secrétaire empêché,
La secrétaire adjointe